

La Ministre

Paris, le **02 JUIN 2020**

La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

à

Mesdames et Messieurs les présidents et
directeurs des établissements
d'enseignement supérieur et des
organismes de recherche,

Mesdames et Messieurs les recteurs et
rectrices de région académique,

Mesdames et Messieurs les recteurs et
rectrices délégués pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation,

Mesdames et Messieurs les recteurs et
rectrices d'académie

Objet : appel à propositions d'amélioration des capacités à agir des établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Le 13 mai dernier, j'ai souhaité rendre hommage à tous les membres de la communauté de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'engagement, l'énergie et la créativité dont ils ont su faire preuve au cours de la crise sanitaire que nous traversons.

Je confirmais alors ma volonté de renforcer l'effort pour simplifier le quotidien de tous les acteurs et leur donner tous les moyens nécessaires à la réalisation de leurs missions, quel que soit leur métier dans nos établissements et organismes.

Même si je sais la tâche immense, il est aujourd'hui essentiel de mettre plus que jamais les universités, écoles supérieures et organismes au cœur de la reconstruction de notre avenir commun et, à cette fin, d'améliorer vos capacités à agir pour libérer pleinement les initiatives et les énergies.

C'est sur ce point que je souhaite aujourd'hui vous interroger. Il m'apparaît en effet que la crise sanitaire a pu révéler des freins, voire des carcans, qui entravent les actions qui permettent d'y faire face.

Il me semble crucial de les recenser et essentiel de vous demander les moyens qui, à votre sens, permettront de lever ces obstacles, de remédier aux inconvénients signalés et d'assouplir vos contraintes en faisant plus largement appel à votre capacité à ouvrir des voies nouvelles. Votre réactivité, votre dynamisme et votre adaptabilité ont montré, dans une période à laquelle nul n'avait pu se préparer, combien vous aviez su apporter, dans l'urgence, des réponses inédites et trouver des solutions innovantes.

C'est donc dans ce contexte très particulier, mais également très stimulant, que vous avez sans doute identifié des difficultés liées à des normes législatives et réglementaires inadaptées, au caractère trop restreint de votre autonomie ou de vos compétences, à l'inadéquation de procédures qui vous sont imposées, à vos possibilités trop limitées de faire appel à certains outils, matériels ou technologies qui vous auraient permis de faire mieux, plus vite ou plus efficacement, etc...

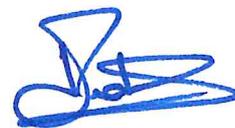
Une fiche très simple, jointe à cette lettre, vous permettra de faire valoir vos propositions.

Je ne souhaite mettre aucune restriction à la liberté de chacun d'entre vous de formuler toutes les propositions qui vous paraîtraient adéquates.

Notre seule préoccupation, à vous comme à moi, est au fond d'assurer, par des moyens simples et pratiques, un progrès utile pour le bien public. Chacune de vos propositions sera étudiée tant du point de vue de son opportunité que de sa faisabilité. Toutes feront l'objet d'une réponse argumentée.

Je formule pour conclure le souhait que mon appel recueille votre pleine participation. Elle confortera votre engagement constant pour mieux former nos étudiants et faire progresser notre recherche.

Ensemble, nous ferons ainsi avancer notre enseignement supérieur et notre recherche, au service de notre pays, de son progrès et de son rayonnement.



Frédérique VIDAL

Fiche de proposition

Établissement : _____

Proposition n° - sur – (nombre total de propositions de l'établissement)

Contact pour cette proposition : _____

Nature et objectifs de la proposition :

- préciser la nature des obstacles rencontrés et les limites d'action qui en ont résulté ;
- décrire la proposition ;
- lister les avantages attendus.

Moyens d'action nécessaires pour mettre en œuvre la proposition

- quels types de modifications sont à opérer ?

La proposition est-elle à mettre en œuvre ? :

- | | | |
|--|-----|-----|
| - de façon temporaire (pendant la crise sanitaire) : | OUI | NON |
| - de façon permanente | OUI | NON |

S'il est proposé une mesure permanente, en préciser les motifs :

Votre réponse est à adresser pour le 30 juin 2020 à :

Mme Anne-Sophie Barthez, directrice générale de l'enseignement supérieur et de la recherche

M. Bernard Larrouturou, directeur général de la recherche et de l'innovation

simplification.esri@recherche.gouv.fr